

# Recommandations du rapport de la Coalition pour la gestion sûre et efficace de la douleur

## Énoncés de principes :

- Appuyer une approche interprofessionnelle collaborative, empathique et axée sur le patient en matière de gestion de la douleur
- Appuyer une approche biopsychosociale éprouvée en matière de gestion de la douleur
- Appuyer la mise en œuvre des Recommandations canadiennes pour le traitement de la douleur chronique non cancéreuse et d'autres lignes directrices fondées sur des données probantes

## Réduire la prévalence de la prescription d'opioïdes en optimisant l'accès à des approches non pharmacologiques de gestion de la douleur au Canada

### Orientation stratégique 1 :

Faire de la gestion non pharmacologique de la douleur une partie intégrante des soins de santé essentiels au Canada

### Orientation stratégique 2 :

Aider les patients et les professionnels autorisés à prescrire des médicaments à faire des choix sûrs pour la gestion de la douleur

### Orientation stratégique 3 :

Intégrer la gestion non pharmacologique de la douleur dans les milieux de soins primaires

### Orientation stratégique 4 :

Favoriser l'accès à des approches non pharmacologiques de gestion de la douleur pour tous les Canadiens

## Priorités pour la mise en œuvre

1. Chaque province et territoire élabore une stratégie de prévention pour optimiser les options de traitement possibles avant la première prescription d'opioïdes.
2. Campagne de santé publique pour aider les personnes souffrantes à comprendre les risques liés aux opioïdes et optimiser l'accès à des formes de traitement non pharmacologiques.
3. Tous les professionnels autorisés à prescrire des médicaments doivent comprendre l'utilisation des modules et des protocoles éducatifs afin d'optimiser l'accès à des approches non pharmacologiques de gestion de la douleur.
4. Encourager l'élaboration d'orientations de soins favorisant une prise en charge non pharmacologique de la douleur dans les points d'intervention où des opioïdes sont couramment prescrits.
5. Prioriser les populations marginalisées, vulnérables et à risque pour favoriser un meilleur accès à une gestion interprofessionnelle non pharmacologique de la douleur.
6. Les régimes d'assurance privée offrent une couverture efficace des traitements cliniques interprofessionnels pour la gestion non pharmacologique de la douleur.

# **Membres de la Coalition pour la gestion sûre et efficace de la douleur**

**Association Canadienne d'Orthopédie**

**Association Chiropratique Canadienne**

**Association des infirmières et infirmiers du Canada**

**La Société canadienne de la douleur**

**Institut canadien pour la sécurité des patients**

**Association canadienne de physiothérapie**

**Société canadienne de psychologie**

**Association canadienne des ergothérapeutes**

**Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada**

**Patients pour la sécurité des patients du Canada**

**Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances**